

ÉDITO : Le changement dans la continuité

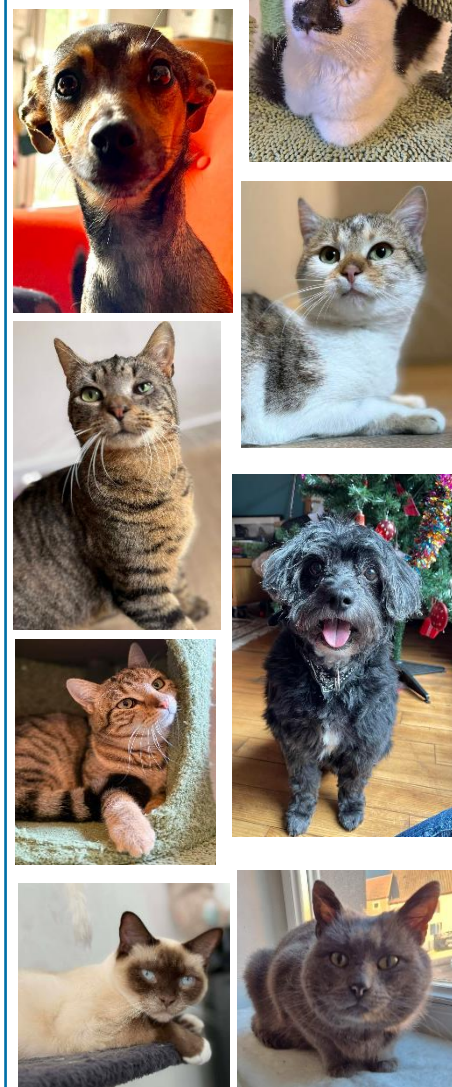
Ce début d'année 2026 marque une étape importante pour Résilience. Nous poursuivons notre chemin avec la même conviction, la même énergie, en nous dotant de nouveaux outils pour mieux servir nos missions : protéger, soigner et accompagner les animaux qui dépendent de nous. Cette année est celle du **changement dans la continuité**, (en ces périodes électorales ça devrait rappeler quelque chose aux plus anciens 😊) où chaque évolution renforce ce que nous sommes déjà. L'un des tournants majeurs de ce début d'année est la mise en ligne de notre **site internet** réalisé artisanalement : <https://www.resilienceanimaux.fr/> Il offre une vitrine claire et accessible de nos actions, facilite les démarches d'adoption, de soutien financier et de bénévolat. Il présente nos actualités, nos besoins, nos réussites et renforce la transparence qui fait partie de notre ADN. Ce site n'est pas seulement un outil numérique : c'est un lieu de rencontre entre Résilience et toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager à nos côtés. Il évoluera au fil des mois, nourri par vos retours et par les besoins du terrain. Autre nouveauté, notre journal, **L'Écho des Patounes**, se pare d'un nouveau visage, un nouvel habillage pour être plus lisible, chaleureux, plus cohérent avec l'identité visuelle que nous

construisons pas à pas. Ce renouveau graphique ne change rien à l'essentiel : raconter la vie de l'association, mettre en lumière les animaux, valoriser les bénévoles, informer sur les enjeux de protection animale. La continuité à travers la confiance des communes qui ont reconduit **les conventions de stérilisation**. Cela prouve que notre expertise est reconnue et que notre engagement porte ses fruits. Mais d'autres communes doivent sauter le pas ! La gestion de l'errance féline relève entièrement de leur responsabilité. Nous continuerons à les sensibiliser, inlassablement, à la nécessité de prendre ce problème à bras-le-corps, avec l'appui que nous pouvons leur apporter. Derrière ces évolutions, il y a une équipe de bénévoles, de familles d'accueil, de partenaires et de soutiens qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie. Chaque avancée – qu'elle soit numérique, graphique ou administrative – n'a qu'un seul objectif : **mieux protéger les animaux et mieux accompagner celles et ceux qui s'en préoccupent**. Ce premier trimestre ouvre une année que nous voulons constructive, ambitieuse et profondément humaine.

Papouilles à vos poilus !

Sara

QUELQUES ADOPTÉS



LE TABLEAU DE BORD

Nos actions depuis le 1^{er} janvier

43 interventions

20 stérilisations

9 adoptions de chats

(7 adultes et 2 chatons)

4 adoptions de chiens



Le rachat des cabinets vétérinaires par des groupes financiers : un danger silencieux pour la santé animale en France

Depuis quelques années, le paysage vétérinaire français connaît une transformation profonde : l'entrée massive de fonds d'investissement dans le capital des cliniques. Ce phénomène, encore méconnu du grand public, bouleverse pourtant l'éthique du soin, les conditions de travail des vétérinaires et le portefeuille des propriétaires d'animaux.

Un secteur devenu très « juteux » pour la finance

Plusieurs facteurs expliquent l'appétit féroce des fonds d'investissement :

- ! Une croissance spectaculaire du marché : +60 % de dépenses vétérinaires en dix ans, pour atteindre **4 milliards d'euros en 2022** en France.
- ! Une demande accrue : plus d'animaux de compagnie, des soins plus techniques, une médicalisation croissante.
- ! Un tissu de petites structures : idéal pour créer des "plateformes" regroupant des dizaines de cliniques, revendues ensuite avec une forte plus-value.

Une financiarisation qui fait grimper les prix

Une des conséquences les plus visibles pour les propriétaires d'animaux est l'augmentation du coût des soins. Les groupes financiers, dont l'objectif premier est la rentabilité, imposent souvent :

- ! des protocoles standardisés incluant examens systématiques,
- ! des actes additionnels parfois non indispensables,
- ! une politique tarifaire homogène, souvent plus élevée que dans les cabinets indépendants.

Témoignage : Celui d'une de nos bénévoles illustre cette dérive : son chien conduit en clinique d'urgence à subi les mêmes examens que ceux pratiqués la veille par son vétérinaire traitant sans discussion possible !

Une menace pour l'indépendance professionnelle des vétérinaires

La profession vétérinaire repose sur un principe fondamental : les décisions médicales doivent être prises par des vétérinaires, non par des investisseurs.

Or, la financiarisation crée des tensions :

- ! pression pour augmenter le chiffre d'affaires,
- ! objectifs commerciaux imposés,
- ! perte d'autonomie dans les choix thérapeutiques,
- ! standardisation des pratiques au détriment de l'individualisation des soins.



Un cadre légal mis à l'épreuve

La législation française impose que la majorité des droits de vote dans une société vétérinaire soit détenue par des vétérinaires en exercice. Mais les montages financiers deviennent de plus en plus sophistiqués, rendant difficile le contrôle de l'indépendance réelle.

Face à cette situation, le ministère de l'Agriculture a engagé en 2023 une procédure de clarification pour mieux encadrer ces pratiques et garantir l'effectivité de l'indépendance vétérinaire.

Le Conseil d'État a d'ailleurs confirmé en 2023 plusieurs sanctions contre des sociétés vétérinaires ne respectant pas l'indépendance professionnelle exigée par la loi.



Les conséquences pour les animaux :

- ! risque de surmédicalisation,
- ! actes parfois guidés par la rentabilité plutôt que par la nécessité,
- ! perte de la relation de confiance avec un vétérinaire référent.



Pour les propriétaires :

- ! hausse des coûts,
- ! sentiment de vulnérabilité face à des devis complexes,
- ! difficulté à trouver un vétérinaire indépendant dans certaines zones.



Pour les vétérinaires :

- ! perte de sens,
- ! pression commerciale,
- ! dégradation des conditions de travail,
- ! difficulté à s'installer en indépendant face à la concurrence des groupes.

Pourquoi ce phénomène est-il préoccupant ?

Parce qu'il touche à un domaine sensible : la santé animale, qui repose sur la confiance, l'éthique et la relation humaine. La logique financière, lorsqu'elle devient dominante, peut :

- ! dénaturer la vocation du métier,
- ! fragiliser les propriétaires les plus modestes,
- ! créer une médecine vétérinaire à deux vitesses.

Quelles pistes pour réagir ? Plusieurs leviers sont possibles :

✓ Renforcer la régulation

- contrôle strict des montages financiers,
- **transparence sur les propriétaires réels des cliniques,**
- sanctions en cas d'atteinte à l'indépendance médicale.

✓ Soutenir les cabinets indépendants

- **Quand c'est possible, choisir un vétérinaire indépendant contribue à préserver une médecine éthique et humaine.**
- aides à l'installation,
- dispositifs de transmission pour éviter les rachats forcés,
- valorisation des pratiques éthiques.

✓ Informer les propriétaires d'animaux

- reconnaître les groupes financiers,
- comprendre les devis,
- **encourager la prévention pour limiter les coûts.**

Sources : web-agri.fr ; gpm.fr/lindependance-de-la-profession-veterinaire-face-aux-groupes-financiers

Conclusion : Le rachat massif des cabinets vétérinaires par des groupes financiers n'est pas un simple mouvement économique : **c'est une transformation profonde du rapport au soin animal.** Si rien n'est fait, la logique du profit risque de prendre le pas sur la vocation première du métier : **soigner avec compassion, compétence et indépendance.** Nos animaux ne sont pas des "marchés". Ils sont des compagnons, des membres de la famille, des êtres sensibles qui méritent une médecine fondée sur la compassion, la compétence et l'indépendance.

La France dispose d'un cadre légal protecteur, mais celui-ci doit être renforcé et adapté pour préserver une médecine vétérinaire accessible, éthique et centrée sur le bien-être animal.

Informé, compris, choisi : c'est ainsi que nous pouvons préserver une médecine vétérinaire humaine, accessible et respectueuse.

Ces grands groupes qui rachètent les cliniques vétérinaires en France

1 AniCura

- **Origine :** Suède
- **Propriétaire :** Mars Veterinary Health (groupe Mars, leader mondial de l'alimentation animale)
- **Présence en France :** au moins 10 cliniques rachetées dès 2021
- **Particularité :** très contesté par l'Ordre des vétérinaires pour atteinte à l'indépendance médicale

2 IVC Evidensia

- **Origine :** Royaume-Uni / Europe
- **Actionnaires :** fonds suédois EQT, Nestlé (participation partielle)
- **Position :** l'un des plus grands groupes vétérinaires d'Europe
- **Stratégie :** rachat massif de cliniques pour constituer un réseau européen intégré

3 Mon Vétô

- **Origine :** France
- **Actionnaire principal :** Ardian, leader français du capital-investissement
- **Taille :** plus de 168 établissements regroupés en 5 ans
- **Chiffre d'affaires :** plus de 180 M€
- **Position :** 2^e acteur du marché français

4 Sevetys

- **Origine :** France
- **Actionnaire :** Eurazeo (fonds d'investissement français)
- **Stratégie :** croissance rapide par acquisitions successives

5 VetPartners

- **Origine :** Royaume-Uni
- **Actionnaire :** BC Partners (fonds international)
- **Position :** acteur majeur au Royaume-Uni, en expansion en Europe

6 Autres investisseurs internationaux actifs dans le secteur

Même s'ils ne sont pas tous implantés en France, ils influencent fortement la dynamique mondiale du rachat de cliniques :



Groupe / Fonds	Pays	Activité
Blue River PetCare	USA	Soutenu par Partners Group
Compassion First	USA	Contrôlé par JAB Holdings
Family offices divers	International	Investissements opportunistes dans la santé animale

L'Assemblée Générale 2026 de Résilience

L'assemblée générale de Résilience s'est tenue le 31 janvier dernier dans une des salles de la mairie de la Petite Raon, siège de notre association, mise à disposition gracieusement par le conseil municipal représenté par son maire, Monsieur Jean Rabolt. Plus de 50 personnes nous ont fait l'honneur et l'amitié d'être présents pour ce moment important dans la vie de Résilience. Un Président et son conseil d'administration doivent rendre des comptes aux adhérents d'une association, ce sont eux qui décident, votent et/ou approuvent les différents points mis à l'ordre du jour dont le rapport moral et financier, les comptes de l'association, le bilan prévisionnel et les perspectives. Ce sont eux qui renouvellent leur confiance en leur président et qui élisent le cas échéant leur conseil d'administration. C'était chose faite ce 31 janvier dans une ambiance studieuse mais chaleureuse qui s'est terminée par une visite de l'accueil pour chats de Résilience, l'Arbre à Chats, situé à quelques mètres de la mairie.

L'après-midi s'est achevée autour du verre de l'amitié qui a permis des échanges sympathiques autour de la question animale. De belles rencontres et des retrouvailles qui ont rendu ce moment vraiment agréable. A l'année prochaine en vous espérant encore plus nombreux !



La belle histoire

Igloo et Snoopy

Ces 2 adorables papys, nous ont été confiés début février par la fille de leur propriétaire. Agés de 13 et 14 ans, les 2 toutous se sont retrouvés seuls. Leur maman ayant dû être admise en ehpad, leur avenir semblait bien sombre. Leur âge n'a pas été un problème pour Résilience, impossible de ne pas entendre la détresse de leur propriétaire, notre famille d'accueil étant disponible, nous avons répondu à l'appel à l'aide. Aujourd'hui, nos 2 loulous ont trouvé chacun leur famille. Ils s'y épanouissent et continuent à vivre une super vie. Merci Christiane et Patricia ! Vous n'avez pas hésité à accueillir ces 2 petits chouchous malgré leur âge. Igloo suit sa nouvelle maman dans son activité de Taxi et de VSL. Il est devenu essentiel dans l'accompagnement des clients et des patients qui retrouvent grâce à lui le sourire et le moral. Les animaux nous apportent tellement de douceur et de soutien dans les moments difficiles.

Quant à Snoopy, le voilà bien installé dans sa nouvelle vie, sans autre chien (il n'était pas fusionnel avec Igloo), une vie de patachon bien confortable et douillette ! Belle et encore longue vie à vous les chouchous !



Adhésion



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : VILLE :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
e-mail :

Souhaite adhérer à l'Association RÉSILIENCE (Valable du 1/01 au 31/12 de l'année en cours)

- Adhésion simple 10€
 Membre bienfaiteur : € (montant libre)

Ci-joint mon règlement par chèque de € à l'ordre de « Association Résilience »
Ou par virement : IBAN FR76 1720 6002 1793 0180 1890 886 Code BIC AGRIFRPP872

Votre versement vous permet une réduction d'impôt de 66% (art.200 et 238 bis du CGI)
Ex: 100€ versés = 34€ en coût réel après déduction



A renvoyer à : Association Résilience
18 Rue de la Déportation 88210 LA PETITE RAON

Date : Signature :



@ResilienceAnimaux

RÉSILIENCE - Siège social : 18, rue de la Déportation 88210 LA PETITE RAON
Association sans but lucratif - loi 1901 - n° W883002522 - Siret 840 476 410 00039
Tél. 06 03 18 37 29 - e-mail : asso.resilience@orange.fr